

Projet Station de pompiers/ garage municipaux

Dans le cadre de l'amélioration de nos infrastructures municipales, la station de pompiers du quartier de Saint-Louis était un projet sur la table pour le conseil municipal de Beaurivage.

La première rencontre où tout le conseil municipal était présent était en février 2024 où une visite à la station de pompiers de Saint-Louis a eu lieu afin que le conseil puisse voir le besoin d'une nouvelle station de pompiers. Après cette visite, le conseil s'est rencontré afin de commencer la discussion des options d'où et comment ce projet pourrait se faire.

Après une recherche concernant le meilleur emplacement pour la station et d'avoir regardé à différents lieux disponibles, ainsi qu'une conversation avec les pompiers du quartier de Saint-Louis, le scénario pour l'emplacement parfait était où se trouve l'ancien hôtel de ville de Saint-Louis.

Ce projet augmentera la sécurité publique de nos communautés grâce à la construction d'une nouvelle caserne de pompiers dans le quartier de Saint-Louis, tout en ajoutant une baie pour Ambulance NB, ce qui réduira le temps de réponse pour notre communauté.

Regardant aux dépenses annuelles de la flotte de la municipalité, l'équipement de déneigement, les génératrices, l'équipement d'été (tondeuses de gazon) et aussi la flotte de camions de pompiers de Beaurivage, la décision fut prise de faire l'achat d'un édifice pour les travaux publics de Beaurivage, avec la possibilité d'éventuellement faire l'embauche d'un mécanicien/ opérateur des travaux publics pour travailler sur la flotte municipale seulement.

L'Association des bassins versants du grand Kouchibouguac (anciennement « Les amis de la Kouchibouguacis ») qui fait partie de la municipalité depuis plusieurs années prendra l'ancienne station de pompier, afin de pouvoir continuer son travail exceptionnel dans notre communauté.

La raison de faire l'achat et non de construire un nouveau garage pour les travaux publics était une affaire de temps : les démarches pour la démolition et la construction de la nouvelle station de pompier débutaient.

Le coût total de l'achat du garage et la construction de la nouvelle station de pompier est approximativement 5.5 millions, approuvé par le conseil municipal à la réunion régulière du mois de mai 2024 où tous les détails ont été discutés avant la motion.

Des avis ont passé dans les journaux (Times & Transcript le 21 et le 22 août et l'Étoile le 22 et 29 août) afin d'aviser les citoyens et citoyennes de l'achat d'un garage pour les travaux publics (450,000\$) et la station de pompier (4,800,000\$) et pour demander s'il y avait des objections aux projets : aucune objection n'est survenue des avis publics, donc le projet a débuté.

Pour plus d'informations, veuillez s.v.p. contacter le bureau municipal au (506) 523-7870.

Le conseil municipal de Beaurivage